

## **Epilogue heureux dans cette affaire ténébreuse...**

- **La juge Anne-Marie Barone n'a jamais été inquiétée pour ses mauvaises décisions, dans ce dossier. La plainte à son encontre, n'a jamais été instruite...**
- **La mère des enfants, en toute impunité, a largement pu abuser du syndrome d'aliénation parentale sur l'une de ses filles.**
- **Mais la ténacité, l'efficacité et la volonté de ce père à faire reconnaître ses droits et ceux de ses filles ont payé.**
- **Ils vivent désormais sous le même toit.**

**Comme quoi, ne baissons jamais les bras, lorsque la conscience nous le dicte !**